

été reportée aux calendes grecques, car le gouvernement a refusé d'intervenir dans ce domaine, surtout en ce qui concerne les femmes.

Les programmes spéciaux de soutien du revenu, destinés aux femmes seules dans la cinquantaine et plus, s'impose sans conteste. Même si l'on procède à la réforme des pensions, on négligera de faire quoi que ce soit pour les femmes âgées.

En matière d'aide aux familles, le gouvernement ne veut même pas examiner le rapport concernant la situation des enfants, qui a été déposé il y deux ans. Il n'envisage pas de refondre le loi fiscale, de façon à avantager les femmes et les familles.

Même si le rapport sur les femmes battues a donné lieu à certaines initiatives visant à empêcher les actes de violence contre les femmes, cela ne nous a pas menés bien loin. Le gouvernement fédéral doit donner l'exemple en établissant des foyers de transition et en mettant sur pied d'autres programmes concrets pour aider les femmes. Mes collègues ont déjà parlé de la pornographie, qui est une autre forme de violence.

Nous avons imploré le gouvernement, et j'implore pour ma part le ministre chargé de la situation de la femme, de créer un comité permanent de la Chambre qui s'occupera d'examiner et d'améliorer la situation de la femme au Canada. Un tel comité est essentiel parce qu'aucun autre groupe ne pourrait jouer le rôle d'arbitre aussi efficacement que lui. Les ministères du gouvernement ne s'occupent pas vraiment de ces questions. Nous avons besoin d'un comité chargé d'étudier les questions qui intéressent les femmes, tout comme le comité des affaires indiennes s'occupe des autochtones.

J'exhorte le ministre à prendre les mesures qui s'imposent et à nous dire ce qu'elle pense de cette question parce qu'elle n'a pas fermement pris position à ce sujet jusqu'ici. J'ai l'impression que c'est pour cela que le gouvernement se fait tirer l'oreille. Bien des mesures positives peuvent être prises.

Pour terminer, je signale que ce qui se fait de plus positif, c'est ce que les femmes font pour elles-mêmes et ce qu'elles continueront à faire. Le mouvement féminin constitue une force importante au Canada et il acquiert de plus en plus d'envergure. Les femmes sont très habiles lorsqu'il s'agit d'organiser, de promouvoir le changement et d'exercer des pressions auprès du gouvernement. A mon avis, c'est là le moyen de résoudre les problèmes actuels et les femmes doivent poursuivre leurs efforts, exiger que nous assumions nos responsabilités et faire savoir aux députés que leur façon de voter aux prochaines élections dépendra en grande partie des solutions qu'ils auront trouvées.

**M. Peterson:** Monsieur le Président, cette question est l'une des plus importantes que la Chambre ait examinées jusqu'ici. Je regrette seulement que, alors que cette motion a été présentée par l'opposition, il y ait si peu de députés de l'opposition qui assistent au débat.

Je tiens à signaler que le ministre chargé de la situation de la femme a pris certains engagements très importants pour améliorer le sort des femmes. Elle a beaucoup contribué à donner aux programmes gouvernementaux la vigueur et l'orientation qu'il leur fallait. Le gouvernement ne se contente pas de beaux discours. Je pense que tous les députés apprécient les mesures très concrètes annoncées et décrites aujourd'hui par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en vue

### *Les subsides*

de donner aux femmes plus d'occasions d'avoir de l'avancement dans leur profession et d'occuper davantage de postes importants afin qu'elles puissent profiter de tous les emplois offerts au Canada, comme l'honorable représentante de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell) l'a laissé entendre. Ces mesures sont essentielles pour atteindre nos objectifs.

L'honorable représentante de Vancouver-Est a récité toute une litanie de problèmes. Elle s'est penchée sur bon nombre de questions qui nous intéressent tous. Elle n'a cependant pas relevé ce que nous avons fait d'utile jusqu'ici. Je ne donnerai qu'un seul exemple qui touche d'ailleurs une question qui la préoccupe beaucoup. Il s'agit du problème des femmes battues. Sait-elle que notre budget de juin 1982 tenait compte des recommandations visant à augmenter les fonds affectés aux foyers de transition puisqu'il donnait à la SCHL un pouvoir accru pour fonder de tels foyers? Est-elle au courant du programme de sensibilisation mis sur pied, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada? On a déjà organisé des programmes de sensibilisation et de formation à cet égard. Sait-elle qu'à la suite des études menées sur le phénomène des femmes battues, on a mis sur pied au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social un centre d'étude sur la violence familiale qui est en train de recueillir des données? Sait-elle que le ministère de la Santé et du Bien-être a entrepris de donner suite à une autre recommandation, soit la mise sur pied d'un programme d'information? On a inséré avec les chèques d'allocation familiale un dépliant concernant les femmes battues. Sait-elle que l'on a entrepris de régler les problèmes ayant trait à la juridiction? Le ministre de la Justice (M. MacGuigan) et le solliciteur général (M. Kaplan) ont pris des engagements à ce sujet.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Le député va-t-il donner à sa collègue de Vancouver-Est l'occasion de répondre?

**M. Peterson:** Oui, bien sûr qu'elle pourra me répondre. Ce sont là quelques questions que je voulais lui poser.

Je lui demande aussi pourquoi elle n'a pas mentionné les importantes modifications ayant trait aux dispositions sur le viol et la violence sexuelle. Ce fut le changement le plus important apporté au Code criminel depuis 50 ans, changement qui donne l'occasion aux femmes de se plaindre chaque fois qu'elles sont violentées. Je lui demande pourquoi, au moment où elle a soulevée elle-même la question de la pornographie, son parti n'a pas mentionné nos efforts pour supprimer la pornographie infantine et les abus perpétrés contre les enfants?

**Le président suppléant (M. Blaker):** A l'ordre.

**Mme Mitchell:** J'ai cru que je n'aurais pas l'occasion de répondre. En ce qui concerne l'observation de mon collègue relativement au nombre de députés présents aujourd'hui, je crois que si nous avons un comité chargé de la situation des femmes, nous pourrions débattre de ces questions tous les jours. Non seulement pourrions-nous en parler, mais nous pourrions aussi passer aux actes en toute objectivité et sincérité. Nous voudrions bien savoir pourquoi le gouvernement a refusé cette proposition.

J'ai monté un dossier sur le rapport sur les femmes battues et j'ai visité de nombreux refuges et me suis entretenu avec de nombreux groupes à travers tout le pays.